



Résolution pour l'adhésion de la FERC-CGT à BDS France

12^{ème} congrès fédéral du 5 au 9 décembre 2016

Loin de chercher une solution juste et pacifique avec les Palestiniens, l'Etat d'Israël, à travers ses gouvernements successifs, s'engage toujours plus dans la violence de l'occupation, de la colonisation, et la violation des droits humains.

Face à l'impunité de l'État israélien, aux violations du droit international des peuples et à la complicité des grandes puissances, à commencer par notre gouvernement, la Fédération de l'Éducation, de la Recherche et la Culture de la CGT décide de rejoindre l'appel lancé en 2005 par 172 organisations de la société civile palestinienne pour une campagne de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions (BDS) contre l'État d'Israël tant que celui-ci ne respectera pas les droits de l'Homme en Palestine. Il s'agit entre autre de boycotter ce qui est produit par des entreprises israéliennes dans les territoires occupés.

Parce que nous sommes résolument ancré.es. dans le camp de la justice et de la paix, parce que notre syndicalisme n'a pas de frontières, nous sommes résolu.es. à agir dans le cadre de la campagne BDS France pour arriver à une paix juste et durable qui passe par :

- la fin de l'occupation et de la colonisation des terres Palestiniennes et le démantèlement du Mur,
- la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyen.nes. arabes d'Israël à une égalité absolue avec les autres citoyen.nes.
- le respect des droits des réfugié.es. palestinien.nes. à revenir sur leurs terres et dans leurs maisons.

Le 12^{ème} Congrès de la FERC-CGT qui s'est tenu du 5 au 9 décembre 2016 à Dourdan se prononce à nouveau pour l'arrêt des poursuites contre les militant.es BDS en France. Il demande également la suppression des circulaires criminalisant les actions de la campagne BDS et de toute action syndicale.